

# Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 8301048 « Puys de Pileyre et Turluron »

## Compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2014 à Chauriat

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 FR 8301048 « Puys de Pileyre et Turluron » s'est tenue le 21 janvier 2014 à Chauriat, sous la présidence de M. Eric Dubourgnoux, vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez.

#### Etaient présents :

Philippe ANTOINE Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme
Emilie BOITHIAS Chargée de mission Natura 2000 - Parc Livradois-Forez
Jean CHASSAIGNE Syndicat de la Propriété Agricole et Rurale du Puy-de-Dôme

Roger COLOMBEY Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy-de-Dôme

Dominique DAURIAT Chargé de mission espaces naturels sensibles – Parc Livradois-Forez

Eric DUBOURGNOUX Vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez

Mireille FABISIAK Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme Antoine MARCHAND Moto-club Kick Club de Vertaizon

Michel MESBAUER Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Christèle ROUDEIX Conseil Général du Puy-de-Dôme

Alain ROUX Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme

#### Etaient excusés :

Stéphane CORDONNIER Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Josiane FAYE Commune de Vertaizon

Stéphane HENRY Fédération des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Puy-de-Dôme

Sylvain MARSY Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Auvergne

René SOUCHON Président du Conseil Régional d'Auvergne

## Introduction et rappel de l'ordre du jour

Eric DUBOURGNOUX, vice-président du Parc Livradois-Forez, représentant Tony BERNARD, président du Parc, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il prononce un hommage à la mémoire de Jacques CHARPIN, président du comité de pilotage et adjoint au maire de Billom, décédé en janvier dernier, et fait observer une minute de silence.

#### Il rappelle l'ordre du jour :

- Bilan des actions menées en 2013 ;
- Questions diverses.

## 1. Bilan des actions menées en 2013 (Emilie BOITHIAS – Parc Livradois-Forez)

(cf. diaporama ci-joint)

### → Fin de la délégation de l'animation du Puy de Pileyre au CEN Auvergne

Le Parc, structure porteuse de l'animation des 2 puys de Pileyre et Turluron, confiait l'animation du puy de Pileyre au CEN Auvergne. Celui-ci, en raison de la diminution des crédits Natura 2000, n'est plus en mesure d'assurer cette mission. Le Parc se charge donc de l'animation des 2 puys depuis début 2013.

Le CEN Auvergne poursuit les interventions qu'il mène sur Pilevre dans le cadre des contrats Natura 2000.

### → Gestion contractuelle (contrats et charte Natura 2000)

- Contrat Natura 2000 pour la restauration des pelouses du Puy-Saint-Ague, parcelles communales de la commune de Vertaizon (Puy de Pileyre, 2010-2014)

Le contrat prévoit 5 actions :

- o le fauchage bisannuel avec exportation du Puy-Saint-Ague (2010-2012-2014)
- o la fauche tardive annuelle des bandes enherbées du terrain de moto-cross (2010 à 2014)
- o la pose de clôtures (2010)
- o le débroussaillement annuel des pelouses sèches de la zone rocheuse (2010 à 2014)
- o la pose et le remplacement de panneaux de police (pose en 2010)

En 2013, ont été réalisés la fauche du terrain de moto-cross (Kick-club de Vertaizon), ainsi que le débroussaillement des zones rocheuses (CEN Auvergne). Le remplacement des panneaux de police n'a pas été nécessaire.

- Restauration des pelouses à orchidées - parcelle communale de Chauriat (Pileyre, 2013-2014)

Ce contrat concerne la parcelle la plus intéressante du site Natura 2000 au niveau botanique. Il a pour objectif de débroussailler les pelouses à orchidées en complément du pâturage par les ânes, très extensif, qui ne suffit pas à contenir l'embroussaillement.

Les travaux prévus ne vont pas au-delà de 2014, en raison de la fin de la programmation des crédits européens, dont dépendent les financements des contrats Natura 2000.

Le débroussaillement a été réalisé début 2013 par le CEN Auvergne.

Poursuite des travaux du contrat Natura 2000 d'élimination des plantes invasives (Turluron, 2010-2014)

Ce contrat a pour objectif de lutter contre la propagation des espèces végétales envahissantes (ailante, robinier, sumac) qui colonisent certains habitats d'intérêt européen, dégradent leur qualité et pourrait provoquer à terme leur disparition, et contre l'embroussaillement de la pelouse sèche (habitat d'intérêt communautaire) située sur le versant sud par les semis de buis provenant de la buxaie au-dessus.

L'arrachage et la coupe des semis de buis ont été réalisés en 2013 par Avenir Insertion.

Recherche d'une solution de gestion durable du Turluron par le pâturage : projet de contrat Natura 2000

Il sera nécessaire de trouver une solution pour entretenir durablement le Gros Turluron et maintenir les milieux ouverts à l'issue du contrat « plantes invasives ». Par ailleurs, les résultats du suivi des papillons réalisé en 2012 avaient montré une chute des effectifs de papillons liée aux conditions du pâturage ovin pratiqué sur le site cette même année. Le Parc a donc rencontré l'éleveur concerné en 2013 pour définir avec lui des conditions de pâturage mieux adaptées aux enjeux présents. La signature d'un contrat Natura 2000 pourrait permettre de financer les aménagements nécessaires pour la mise en œuvre d'un plan de pâturage (parcs de pâturage).

- Charte Natura 2000

L'outil charte n'a pas fait l'objet d'une promotion spécifique en 2013.

#### **→** Communication

Un bulletin d'information commun à l'ensemble des 9 sites Natura 2000 animés par le Parc (Puys de Pileyre et Turluron, Plaine des Varennes, Monts du Forez, Bois Noirs, Dore et affluents, Tourbière de Virennes, Cavités minières d'Auzelles et de la Pause, Complexe minier de la Vallée de la Senouire) a été édité et diffusé en 2013 auprès des communes, communautés de communes et offices de tourisme concernés.

Comme en 2012, une classe de seconde du lycée de Marmilhat, qui souhaitait découvrir le site et s'informer sur la gestion des plantes invasives, a été accueillie par le Parc sur le Turluron.

#### → Suivis scientifiques

Comptage des orchidées (CEN Auvergne)

Le comptage exhaustif des orchidées du Puy de Pileyre a finalement été maintenu en 2013. 17 espèces et 5 258 pieds ont été observés. Ces très bons résultats confirment que la gestion du site est adaptée aux enjeux de conservation, mais ils sont aussi fortement liés aux conditions climatiques favorables de l'année 2013.

Recherche de la Laineuse du Prunellier (Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny)

Cette étude programmée en 2012 avait été reportée en 2013 (toujours sur des crédits 2012). Elle a montré que ce papillon très rare ne se reproduisait pas actuellement sur le site Natura 2000, malgré la présence de biotopes favorables et de populations à proximité. Il n'est toutefois pas exclu de pouvoir l'observer ponctuellement une année.

#### → Suivis des projets d'aménagement / manifestations

Le Parc a été consulté par le bureau d'étude chargé de l'étude de faisabilité de l'aménagement d'une zone d'activité en contrebas du Turluron et l'a informé des enjeux Natura 2000.

Le Parc a également échangé avec les services de l'Etat et le Kick Club de Vertaizon à propos d'un projet de compétition de moto-cross prévu par le Kick Club sur le Puy de Pileyre en septembre 2014. Une évaluation des incidences Natura 2000 devra être réalisée par le Kick-Club.

Le bilan des actions menées en 2013 est validé à l'unanimité par les membres du comité de pilotage présents.

# 2. Rappel du programme d'action 2014 (validé lors de la réunion du 28/02/2013)

- → Gestion contractuelle (charte et contrats Natura 2000)
  - Suite et fin des 3 contrats Natura 2000 (restauration des pelouses du Puy Saint-Ague et restauration des pelouses à orchidées sur Pileyre, élimination des plantes invasives sur le Turluron) ; montage d'un contrat pour l'entretien par le pâturage du Gros Turluron
  - Accompagnement des signataires éventuels de chartes Natura 2000
- → Communication: transmission d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux
- → Suivis scientifiques : comptage des orchidées (Pileyre)
- → Suivi des projets d'aménagement, information en continu des élus et des usagers

## 3. Questions diverses

Antoine MARCHAND (Kick-club de Vertaizon) rappelle qu'il connaît un négociant qui serait intéressé pour faire pâturer des ovins sur le puy de Pileyre. Cette personne contactera le Parc.

Jean CHASSAIGNE (Syndicat de la Propriété Agricole et Rurale du Puy-de-Dôme) demande quelles sont les contraintes d'un contrat Natura 2000 pour l'éleveur sur le Turluron.

E. BOITHIAS répond que l'éleveur aura un cahier des charges à respecter : chargement et période de pâturage notamment.

J. CHASSAIGNE demande si les propriétaires fonciers sont informés des actions menées sur le site Natura 2000.

E. BOITHIAS rappelle que le Parc communique régulièrement sur les actions menées sur le site *via* la diffusion de bulletins d'information, d'articles dans les bulletins communaux, de réunions d'information...

NB : un site internet dédié aux sites Natura 2000 animés par le Parc est également disponible <a href="http://www.parc-livradois-forez.org/Natura-2000.html">http://www.parc-livradois-forez.org/Natura-2000.html</a>

E. DUBOURGNOUX ajoute que les actions menées sur les puys de Pileyre et Turluron sont définies dans le Document d'objectifs (DOCOB) du site et que ce document a été élaboré de façon concertée avec les représentants de l'ensemble des usagers concernés.

Philippe ANTOINE (Direction Départementale des Territoires) indique que les comptes-rendus des réunions du COPIL sont désormais accessibles sur le site internet de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Alain ROUX (Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme) demande de quelle façon la mise en place de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Puys de Mur et Pileyre » va s'articuler avec le site Natura 2000.

Christèle ROUDEIX (Conseil Général du Puy-de-Dôme) rappelle qu'un plan de gestion de l'ENS a été mis en place.

E. BOITHIAS souhaite que ce plan de gestion permette de compléter les actions réalisées dans le cadre de l'animation Natura 2000, notamment si les financements à ce titre continuent à diminuer.

J. CHASSAIGNE demande si, pour les travaux menés sur le site Natura 2000, les prestataires sont sélectionnés par appel d'offre.

E. BOITHIAS répond que cela peut être le cas selon le montant de la prestation, le Parc Livradois-Forez étant soumis aux marchés publics.

## Conclusion

E. BOITHIAS sera absente plusieurs mois pour congé maternité à partir de février 2014 et sera remplacée par Hugo CARILLO.

La prochaine réunion du COPIL aura lieu fin 2014 (examen du bilan 2014 et définition du programme d'action 2015).

L'ordre du jour étant épuisé, E. DUBOURGNOUX lève la séance et remercie les participants à ce comité de pilotage.